

CAS-TYPE APICULTURE

Exploitation apicole spécialisée
dans la production de **miel**
et de **produits transformés**
commercialisant
en demi-gros et en direct

Contexte géographique :
Région Centre-Val de Loire



RÉSEAU D'EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCE



Les cas-types ont pour objectif de **modéliser le fonctionnement d'un système d'exploitation** viable et reproductible. Le système décrit ici se base sur 3 exploitations enquêtées entre 2015 et 2018. Il a été construit **collectivement**, en se basant sur les données du Réseau d'exploitations de référence¹, par l'ITSAP et grâce à l'expertise de terrain de l'ADAPIC².

- 800 colonies hivernées
- 680 colonies en production
- Abeilles hybrides (Buckfast®/autre)
- 3,5 UTH³ dont 3 associés et 1 salarié
- EARL⁴ au réel
- 5 à 7 miellées principales
- 70-150 km max selon la localisation de l'exploitation
- 45 000 km parcourus par an
- Commercialisation :
40 % en vente directe
60 % en demi-gros

Sommaire

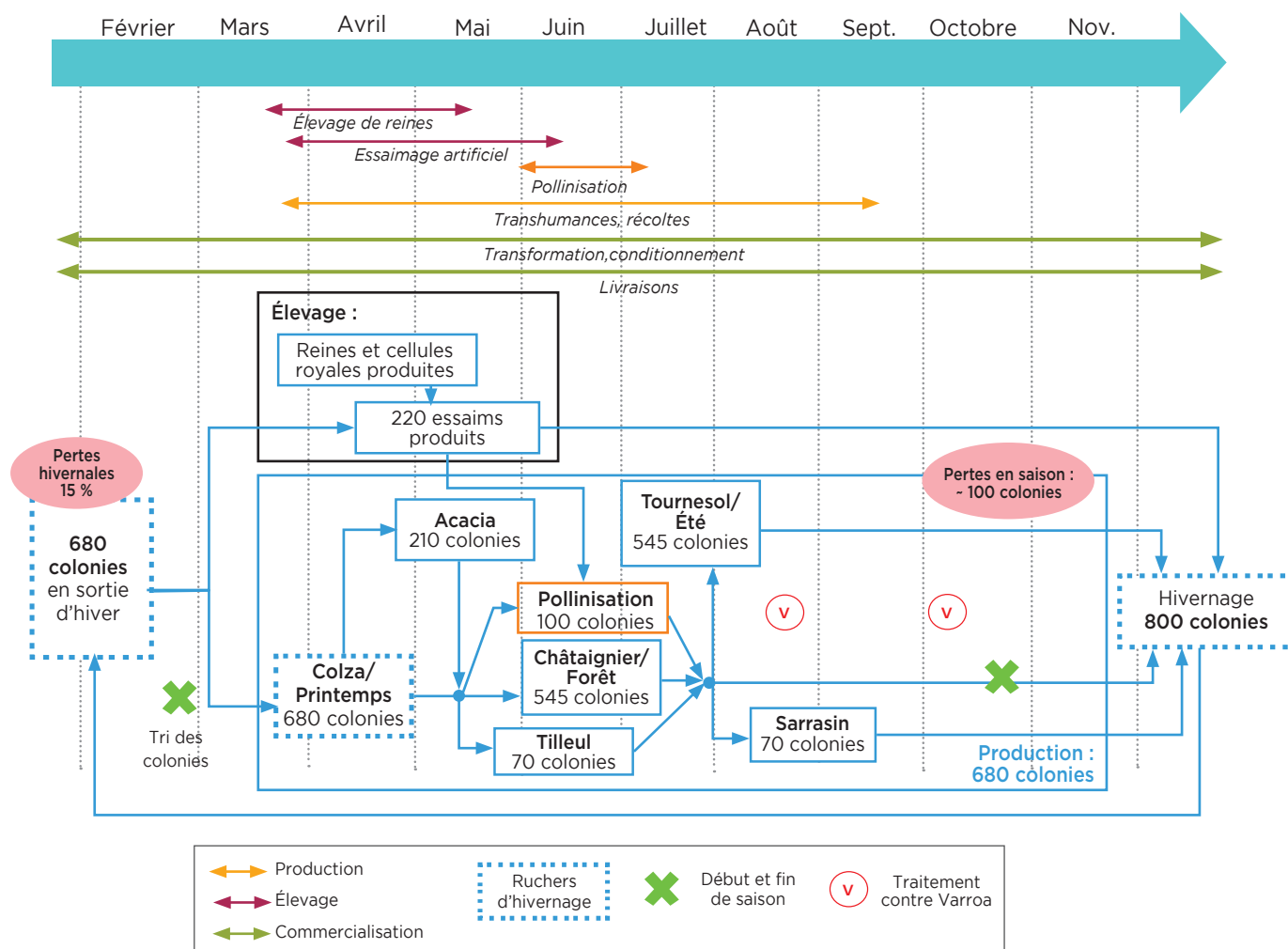
Organisation de la saison	2
Répartition du temps de travail	3
Production et prix moyens de vente	3
Répartition du produit brut et des charges	4
Résultats économiques	4
Forces et faiblesses de l'exploitation	4

1. Anciennement appelé OTE (Observatoire technico-économique)
 2. Association de développement de l'apiculture du Centre-Val de Loire
 3. Unité de Travail Humain
 4. Exploitation agricole à responsabilité limitée

Organisation de la saison

Les apiculteurs visent 5 à 7 miellées par an, dont principalement colza/printemps, acacia, tilleul, châtaignier/forêt, et tournesol/été. La miellée d'acacia est aléatoire, les fleurs peuvent être impactées par des gels tardifs ou des vents forts, de plus, avec le changement climatique, cette miellée est de plus en plus précoce, ce qui complexifie les transhumances. En juin-juillet, des colonies sont amenées en prestation de pollinisation sur des cultures porte-graines (carotte, oignon, radis...). Entre mi-juillet et mi-août, c'est la miellée de tournesol ou de fleurs d'été, selon la prépondérance du tournesol dans ce miel. Pour finir, la saison se termine par la miellée de sarrasin, dont la production de nectar est fortement influencée par les conditions climatiques.

Figure 1 : Schéma de gestion du cheptel, élevage et transhumances



Répartition du temps de travail

- La charge de travail est importante toute l'année pour ce type d'exploitation. Elle est aussi liée à la capacité des apiculteurs à optimiser leur temps de travail, à aménager les espaces de travail (équipements, ergonomie...), à raisonner les choix commerciaux (lieux, fréquence de vente...).
- Le pic de travail a lieu en saison, d'avril à juin, rythmé par les transhumances, les récoltes, l'extraction, la transformation et la vente ; puis en décembre avec les marchés de Noël.
- Les mois de début et de fin de saison apicole (mars, juillet, août et septembre) représentent une charge de travail moyenne. Janvier, février, octobre et novembre sont les mois les moins chargés de l'année.
- Après chaque miellée, le miel est extrait et stocké en fût de 300 kg. Il est ensuite mis en pots pour approvisionner les points de vente.
- L'élevage et le renouvellement des reines représentent 35 jours de travail répartis entre mi-avril et fin juillet.

Production et prix moyens de vente

• Production de miel

En moyenne, **21 tonnes de miel** sont produites chaque année, avec des variations selon les années principalement dues aux conditions climatiques.

Rendement annuel moyen (kg/colonie)	
Par colonie hivernée	26,3
Par colonie mise en production	30,9

ATTENTION :

Les rendements indiqués sont considérés pour un apiculteur ayant de l'expérience et une bonne maîtrise de ses colonies.

Source : Réseau d'exploitations de référence (2011-2018), ADAPIC (2019)

Prix moyens de vente du miel en direct (€ HT/kg)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Colza/printemps	7,21*	8,45*	8,06*	8,65*	9,52	10,74*	13,31*	13,51*
Acacia	9,98*	10,03*	10,4*	11,86*	12,54	12,83*	13,55*	13,35*
Châtaignier/forêt	8,22	9,2	9,35	10,14	11,05	11,22	12,92*	13,39*
Tournesol/été	7,82	8,8	8,01	8,64	9,25	9,16	12,24*	12,17*
Tilleul	9,08*	9,66*	10,6	11,1*	11,95*	12,42*	-	-
Sarrasin	8,84*	9,52*	10,27*	10,9*	11,81	14,00*	13,84*	13,62*

Prix moyens de vente du miel en demi-gros (€ HT/kg)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Colza/printemps	6,16*	6,78	7,54	7,07	8,7	9,76	10,81	10,61
Acacia	8,06*	8,15	9,26	9,79	12,73	11,8	12,31	12,47
Châtaignier/forêt	7,73*	7,99	8,5	9,05	10,08	11,55	11,32	11,55
Tournesol/été	6,37*	6,88	7,07	6,73	8,64	9,05	8,86	8,7
Tilleul	8,67*	8,76	8,8	9,04	9,22	11,41*	11,25	12,97*
Sarrasin	8,27*	8,22	9,82	10,07	11,67	12,36	12,46	12,41

* : une ou deux données. - : absence de données. Source : Réseau d'exploitations de référence (2011 à 2018), ADAPIC (2019).

Commercialisation : 40 % en direct et 60 % en demi-gros

- Le miel en pots et les produits transformés (pain d'épices et bonbons) sont vendus à 60 % en demi-gros et 40 % en direct.
- La gelée royale achetée et revendue en direct uniquement.

Lutte contre Varroa

- Un traitement est effectué sur l'ensemble des ruches en fin de saison (juillet-août) à l'**Apivar®**.
- Il est renforcé par un passage à l'**Api-Bioxal®** en automne et parfois en sortie d'hiver (hors couvain).

Nourrissement

- **6 à 10 kg équivalent sucre*** par colonie hivernée sont distribués chaque année, sous forme de sirop et de candi. Ce nourrissement est variable en fonction des conditions climatiques (disette).

Renouvellement du cheptel

- Taux de pertes hivernales : **15 %** (variable)
- Taux de pertes en saison : **15 %** (variable)
- Taux de colonies hivernées avec des reines de l'année : **45 %**
- **220** essaïms créés principalement au printemps par introduction de reines fécondées ou de cellules royales produites sur l'exploitation
- **120** reines remplacées en saison sur les colonies en production

Renouvellement des cires

- **3 cadres** de cire sont renouvelés par colonie mise en production
- La cire d'opercules est produite sur l'exploitation (**310 kg**) : **210 kg** sont gaufrés à l'extérieur

Bâtiments et matériel

Bâtiment d'environ 320 m² soit 0,4 m² par colonie hivernée, dont :

- Salle d'extraction
- Salle de conditionnement
- Chambre chaude
- Laboratoire (confection des pains d'épices)
- Zone de stockage du miel (avec contrôle de la température et de l'humidité)
- Hangar et zone de stockage du matériel

Matériel :

- **Transhumance** : 4x4 remorque (capacité de 40 ruches avec 1 hausse), chargeur tout terrain
- **Miellerie** : chaîne d'extraction, centrifugeuse, pompe à miel, mélangeur, défègeur, doseuse empoteuse, chaudière à cire, transpalettes, four, pétrin

* Les produits distribués pour le nourrissement glucidique des colonies n'ont pas tous des concentrations en sucres équivalentes. Un taux de conversion est utilisé pour obtenir une quantité en « kg équivalent sucre », il correspond au taux de concentration en sucre du produit.

Forces et faiblesses de l'exploitation

FORCES

- Diversité des miellées.
- Production de miel importante.
- L'activité de transformation, dont le travail se répartit tout au long de l'année, permet une **bonne valorisation** de la production.
- Les produits transformés et la gelée royale permettent d'attirer des clients grâce à une **gamme de produits diversifiés en vente directe**.
- Une diversité des produits permettant de **sécuriser le revenu**.
- Complémentarité des revenus avec les **prestations de pollinisation**.

FAIBLESSES

- Beaucoup de **trajets** avec les transhumances.
- **Récoltes aléatoires** selon les années à cause des variations climatiques.
- Le système demande un **temps de travail important**. L'activité de transformation et la vente en direct nécessitent un travail toute l'année, donc sans réelle coupure.

Avec le soutien financier de :



Nous remercions les apiculteurs qui ont accepté de donner de leur temps pour aider la filière à acquérir des données de références sur le fonctionnement des exploitations apicoles professionnelles.

Une version longue du document est disponible auprès des ADA, du GPGR, d'ADA France et de l'ITSAP.

Auteurs : Constance Beri (ITSAP) et Tiphaine Seuillet (ADAPIC).

Avec la participation en relecture de : Lucille Johanet (ADANA), Aurélie Baisnée (ADA BFC), Cécile Ferrus (ITSAP), Elisabeth Breyne (ADAPIC), d'apiculteurs enquêtés et relecteurs.

Crédits photographiques : ADAPIC.

Conception graphique : Gisèle Janit - g.janit@wanadoo.fr / Edité en février 2022.

• Produit des autres activités

Pour proposer une gamme de produits plus importante en vente directe, environ 630 kg de pains d'épices sont produits par an avec le miel de l'exploitation, 280 kg de bonbons sont faits à façon avec le miel de l'exploitation, et 800g de gelée royale sont achetés à un producteur de la région et revendus en direct uniquement.

La charge de travail nécessaire pour maintenir une exploitation vendant en direct et en demi-gros, avec un atelier de transformation, se répartit sur toute l'année avec une période plus intense en saison et en décembre.

Prix moyen de vente en direct

- Pain d'épices (pièce, 330 g) 4,7 € HT
- Bonbons (kg) 16 € HT
- Gelée royale (10 g) 23,6 € HT

Prix moyen de vente en demi-gros

- Pain d'épices (pièce, 330 g) 3,7 € HT
- Bonbons (kg) 13 € HT

Prix des prestations de pollinisation

En région Centre-Val de Loire, les prestations de pollinisation concernent surtout les cultures porte graines pendant les mois de juin et juillet, avec un prix médian de 70 € HT/colonie.

Avec 4 contrats de pollinisation, engageant chacun 25 colonies, l'exploitation assure un revenu fixe de 7 000 € HT par an.

Répartition du produit brut et des charges

Le produit brut de l'exploitation : valeur des productions de l'exploitation (vendues ou stockées) et des éventuelles subventions d'exploitation.

Le produit brut de l'exploitation est en moyenne de **337 € par colonie hivernée** et les charges en moyenne de **192 € par colonie hivernée**. Le miel est vendu en moyenne **13,2 € HT/kg en vente directe** et **11,3 € HT/kg en demi-gros**.

Figure 2 : Produit brut moyen de l'exploitation (269 500 € HT) hors subventions d'exploitation

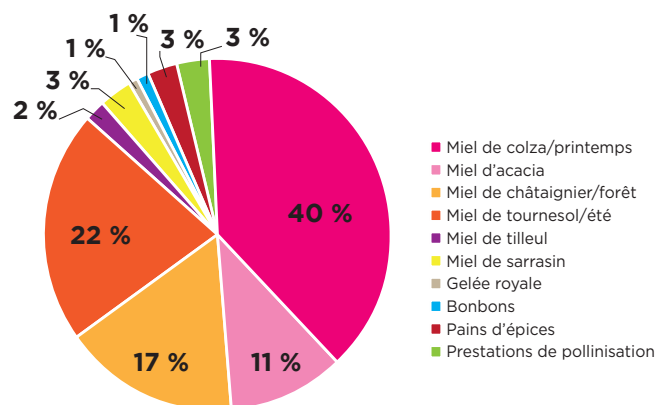
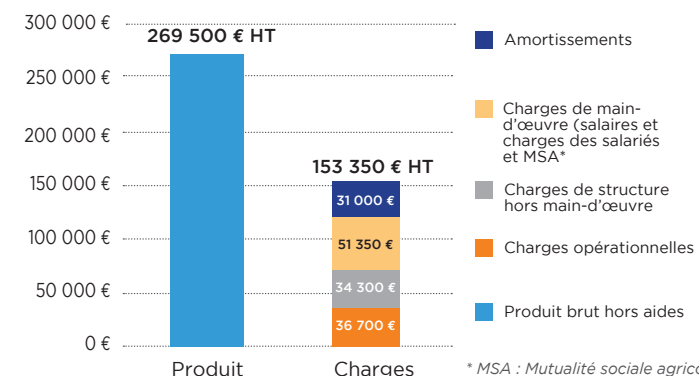


Figure 3 : Répartition du produit brut (hors subventions d'exploitation) et des charges de l'exploitation (hors frais financiers)



* MSA : Mutualité sociale agricole

Résultats économiques

L'Excédent brut d'exploitation (EBE) : solde entre le produit total et les charges opérationnelles et de structure.

Le résultat courant (RC) : solde entre le produit total et les charges totales. Il est un indicateur de la rentabilité de l'exploitation.

EBE = 147 150 €

RC = 116 150 €

L'EBE et donc le RC varient selon les conditions climatiques de l'année et les rendements en miel. En moyenne, pour une « mauvaise » année, l'EBE peut être de 52 200 €, amenant ainsi à un RC de 21 200 €. Attention, les aides et les frais financiers ne sont pas pris en compte dans le calcul des résultats économiques.